Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral des assurances sociales OFAS

Plateforme nationale contre la pauvreté

Appel d'offres

Prévention et lutte contre la pauvreté des familles (Pauvreté 25-01) : Guide pratique sur les instruments, les impacts potentiels et les bons exemples

1 Contexte

1.1 Plateforme nationale contre la pauvreté

La Plateforme nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté favorise l'échange, la mise en réseau et l'apprentissage collectif. Elle diffuse des connaissances axées sur la pratique se rapportant à des thématiques choisies et constitue un moteur de l'innovation. La Plateforme nationale contre la pauvreté s'adresse aux professionnels et aux décideurs qui sont responsables des stratégies et des mesures ou qui représentent les intérêts des personnes ayant l'expérience de la pauvreté. Soutenue par la Confédération, les cantons, les villes et les communes ainsi que par les organisations de la société civile, elle est rattachée à une structure nationale qui comprend encore le monitoring national de la pauvreté, des possibilités de participation pour les personnes ayant l'expérience de la pauvreté et l'élaboration d'une stratégie nationale contre la pauvreté d'ici 2027.

Durant la période 2025 - 2027, la Plateforme nationale contre la pauvreté met l'accent sur l'un de ses deux thèmes prioritaires : « prévention et lutte contre la pauvreté des familles ».

1.2 Prévention et lutte contre la pauvreté des familles : importance du phénomène et défis à relever

La pauvreté des familles est un thème clé dans la prévention de la pauvreté : les moyens financiers limités et la charge psychosociale élevée affectent directement les chances de développement des enfants et compromettent leur avenir tout en augmentant le risque de transmission de la pauvreté. Les statistiques (OFS 2023) montrent que les familles monoparentales – généralement des mères célibataires – et les couples avec trois enfants ou plus sont plus touchés que la moyenne : les dépenses augmentent avec chaque nouvel enfant, alors qu'à l'inverse, le revenu disponible diminue lorsque les parents, surtout les mères, réduisent leur activité professionnelle. Des risques accrus sont également attestés pour les familles dont les parents ont un niveau de qualification faible ou non reconnu, ainsi que pour les enfants qui grandissent en bénéficiant de l'aide à l'enfance et à la jeunesse ou de l'aide sociale (cf. Stutz et al. 2017, Höglinger et al. 2024, Mey et al. 2023, Schaffner et al. 2022). Pour être efficaces, la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles requièrent une combinaison de mesures – allègement financier, intégration dans le monde du travail, développement des qualifications, garde d'enfants adaptée aux besoins en complément de la famille, conseil, soutien précoce aux enfants – et constituent donc une mission très transversale.

Les causes de la pauvreté des familles sont multiples. On distingue les facteurs non spécifiques à la famille – par exemple le faible niveau de qualification, l'absence de diplômes professionnels reconnus, les bas salaires et l'instabilité de l'emploi qui en résultent, et les connaissances linguistiques insuffisantes ou encore les problèmes de santé ou psychosociaux – des facteurs spécifiquement familiaux. Il s'agit notamment de l'augmentation des dépenses

en lien avec les enfants (p. ex. dépenses supplémentaires pour le logement, l'assurance-maladie, l'accueil extrafamilial des enfants ou la perte de revenus liée au travail domestique non rémunéré), séparations ou divorces et de la transmission de la pauvreté à la génération suivante (Stutz et al. 2017 : 2). Les coûts directs et indirects de la formation peuvent également constituer un obstacle difficilement surmontable, notamment dans les familles touchées par la pauvreté, lorsque les parents cherchent à compléter leur qualification professionnelle (Rudin et al. 2023). S'ajoutent à cela d'autres obstacles structurels pouvant compliquer l'accès aux offres de soutien pour les parents et les enfants – par exemple lorsque les offres d'accueil ne sont pas compatibles avec les horaires de travail dans les branches à bas salaires (p. ex. restauration, commerce de détail) et restent ainsi inaccessibles dans les faits.

Les connaissances acquises jusqu'à présent – principalement par les études qualitatives – montrent que les difficultés économiques des familles ont des répercussions sur d'autres domaines de la vie tels que l'éducation, l'intégration professionnelle, la santé, le logement et l'intégration sociale, et qu'elles peuvent encore être amplifiées pour des raisons liées par exemple au statut de séjour. Une approche globale tenant compte de l'aspect multidimensionnel de la pauvreté est donc judicieuse : outre la stabilisation économique, il est nécessaire d'harmoniser autant que possible les mesures visant à améliorer les chances d'exercer une activité lucrative, à concilier vie familiale et vie professionnelle, à soutenir les enfants de manière ciblée et à renforcer les compétences parentales en matière d'éducation, afin d'améliorer durablement les conditions de vie des familles menacées ou touchées par la pauvreté (cf. Conseil fédéral 2018 : 34 s.).

Une analyse récente (Catena et al. 2025) montre que beaucoup de choses ont évolué au cours des dernières années dans certains cantons. Les exemples cités dans l'étude montrent que certains cantons s'efforcent d'assumer de manière plus stratégique et coordonnée leur rôle dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des familles – par exemple par des analyses de situation basées sur des données, des guichets d'accueil décentralisés ou des organes de politique familiale inscrits dans la loi ou institutionnalisés. La grande majorité des acteurs ne dispose toutefois pas de stratégies globales formalisées pour la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles. Les différents départements traitent la problématique très composite de la « pauvreté des familles » de manière souvent fragmentée, en se limitant à des aspects partiels. Il existe des structures de coordination mais il s'avère que dans la pratique, les mesures prises ne s'articulent pas encore de manière optimale. Parallèlement, on observe dans certains cantons des premiers essais de mises en œuvre coordonnées, parfois à l'échelle du canton.

Une autre étude sur les enfants et les jeunes pris en charge par l'aide sociale (Höglinger et al. 2024) montre que le soutien apporté actuellement produit déjà de nombreux effets. Certains points peuvent toutefois être encore améliorés pour offrir un niveau de vie convenable et couvrir les besoins spécifiques des enfants. L'étude révèle que l'évaluation forfaitaire des besoins de base peut être inférieure au minimum réellement nécessaire pour les familles, que les prestations circonstancielles sont traitées différemment selon les cantons et les communes et que les dépenses pour la formation, les loisirs et la participation à la vie sociale ne sont pas couvertes partout de la même manière, si bien que le niveau de soutien peut dépendre du lieu de résidence.

Ces observations montrent que des mesures importantes ont déjà été prises dans de nombreux cantons, mais qu'il reste encore à faire pour combiner les instruments existants, les intégrer dans des stratégies globales, et prendre en compte les besoins des parents et des enfants.

1.3 Cadre du mandat

La Plateforme nationale contre la pauvreté rassemble les connaissances, favorise l'apprentissage collectif et donne de nouvelles impulsions pour une politique innovante de prévention de la pauvreté. Au cours de la période 2025-2027, elle met l'accent sur la prévention et

la lutte contre la pauvreté des familles, car la pauvreté matérielle, le plus souvent associée à des charges psychosociales très diverses pour les parents, fait peser un risque considérable sur les chances de développement des enfants. Pour éviter la transmission de la pauvreté à la génération suivante, les mesures de lutte contre la pauvreté des familles sont donc essentielles.

Il s'agit de faire la synthèse concrète des connaissances acquises et des exemples de bonnes pratiques pour élaborer des instruments prometteurs, et d'analyser leur contribution, prise isolément ou en interaction, à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des familles. Les destinataires de ces travaux sont notamment les responsables stratégiques et opérationnels des cantons, des villes et des communes.

Les travaux envisagés visent à rendre plus visibles les multiples instruments dans les cantons, les villes et les communes, à présenter de manière concise leur efficacité potentielle, et à montrer des solutions pratiques permettant de les ancrer à l'avenir plus fortement encore dans les stratégies (qui dépassent les limites différents champs politiques), de les harmoniser et de les développer en fonction des besoins des familles menacées ou touchées par la pauvreté.

Afin d'aider les professionnels et les décideurs, l'OFAS, dans le cadre de la Plateforme nationale de lutte contre la pauvreté, accompagné par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS), l'Union des villes suisses (UVS), l'Association des communes suisses (ACS) et la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), fait élaborer un guide pratique, le valide avec la pratique et en diffuse ensuite les résultats.

2 Objet du mandat et objectif

Le mandat comprend la rédaction d'un guide concis axé sur la pratique. Celui-ci doit présenter les connaissances issues de la recherche sur les instruments efficaces de prévention et de lutte contre la pauvreté des familles (utilisés de manière individuelle ou combinée), en exposant leurs objectifs, leur efficacité potentielle et des exemples de bonnes pratiques (cf. détails au point 3).
Il doit servir d'instrument de travail directement utilisable par les responsables stratégiques et opérationnels des cantons, des villes et des communes, et leur apporter des idées afin qu'ils puissent développer et mieux harmoniser les mesures déjà en place.

3 Produits à livrer et principaux aspects à traiter

3.1 Guide sur la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles

Exposé de la problématique : le guide rassemble de manière concise des informations sur l'ampleur, les causes, les conséquences de la pauvreté qui menace ou touche des familles en Suisse, sur la base des études existantes (cf. annexe A).

Champs d'action et instruments (partie principale du guide) : le guide se base sur l'esquisse de tableau fournie par l'OFAS (cf. annexe B), qui propose une classification provisoire des champs d'action. Ce tableau sert de point de départ à la synthèse des connaissances acquises jusqu'à présent sur les champs d'action, les instruments et les (bonnes) pratiques, à élaborer sur la base des études figurant dans l'annexe A. Sur cette base, un guide clair et simple à utiliser doit être rédigé.

Celui-ci doit montrer, en se basant sur des études qualitatives, des approches théoriques et des analyses de cas issues de travaux antérieurs :

- quels sont les champs d'action en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté des familles ;

- comment les instruments disponibles dans ces champs d'action agissent (potentiellement) en termes de prévention et de lutte contre la pauvreté des familles (p. ex. par l'amélioration des conditions d'accès) ;
- quelles (bonnes) approches pratiques existent déjà ;
- et comment coordonner, harmoniser et ancrer stratégiquement ces instruments.

Dans les domaines ayant déjà fait l'objet d'études, le guide doit présenter de manière différenciée les résultats de la recherche, les connaissances spécialisées et les connaissances empiriques des personnes concernées.

Taille / format : le guide doit prendre la forme d'une brochure rédigée de manière bien compréhensible, avec une mise en page claire[1] et publiée en trois langues (D, F et I). Il doit compter entre 25 et 40 pages. Il doit être conçu à la fois pour une parution sous forme imprimée et pour la publication en ligne au format PDF[1]. [2]

3.2 Validation

Atelier : il est également prévu de faire valider l'esquisse par des représentants du cercle des destinataires (cantons, villes et communes) ainsi que par des personnes ayant l'expérience de la pauvreté. Leur implication doit permettre de s'assurer que les perspectives professionnelles et basées sur l'expérience sont prises en compte dans le guide. Les participants doivent examiner le projet, hiérarchiser les contenus et compléter si nécessaire la partie sur les mises en œuvre présentées. Leurs retours doivent être systématiquement évalués et intégrés dans le guide (produit du mandat n° 1).

Envergure / format : conception, organisation et suivi d'un atelier de validation d'au moins une demi-journée en français et en allemand. Prestation : invitation, programme, projet de guide en français et en allemand, modération, désignation des participants et documentation écrite des résultats. Les résultats doivent être traités de manière structurée et formulés de telle sorte qu'ils puissent être directement intégrés dans la finalisation du guide (produit du mandat n° 1).

3.3 Diffusion

Les mandataires assurent une ou deux présentations du guide lors d'événements organisés par la Plateforme nationale contre la pauvreté et rédigent un article pour la revue en ligne « CHSS » de l'OFAS.

Tous les produits sont développés en étroite collaboration avec l'OFAS et le groupe de projet composé des principaux acteurs concernés mis en place par l'OFAS (cf. point 1).

4 Calendrier

Principales étapes	**Délai**
Délai de dépôt des offres	**19 septembre 2025**
Clarification avec l'OFAS et lancement du mandat *Veuillez réserver la date, l'invitation vous parviendra peu de temps avant*	**Jeudi 2 octobre 2025, 10 :30 – 12 :30**
Concept détaillé / réunion du groupe de projet	Nov. 2025
Regroupement des connaissances et structure du guide	D'ici fév. 2026
Structure et exemples tirés de la pratique pour le guide / réunion du groupe de projet	Mars 2026
Esquisse de guide (monolingue)	Mars – avril 2026
Validation avec des acteurs de terrain	Mai 2026

[1] Selon spécifications de l'OFAS.
[2] L'OFAS se charge des traductions vers les deux autres langues ainsi que de l'impression de la brochure.

Principales étapes	Délai
Finalisation du guide (en langue originale) / article dans CHSS	Juin 2026
Contribution au colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté	Dès mi-2026

5 Coûts

Un plafond financier de **50 000 francs** est prévu pour ce mandat, conception et mise en page comprises.

La traduction du guide dans les deux autres langues nationales et son impression sont prises en charge par l'OFAS et ne sont pas comprises dans cette enveloppe.

6 Exigences relatives aux offres

Les offres ne doivent pas excéder 8 pages. Elles doivent être soumises en français ou en allemand. Elles devront donner des indications sur les points suivants :

- brève vue d'ensemble du guide pour les cantons, les villes et les communes, et réflexions sur la procédure prévue ;
- calendrier et présentation détaillée des coûts ;
- présentation de l'équipe de projet avec les expériences et les références pertinentes.

7 Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées au regard des critères suivants :

- adéquation et qualité de l'offre par rapport à la réalisation des objectifs, à l'exhaustivité, à la compréhensibilité et à l'adéquation du plan de procédure ;
- économicité et rapport coûts/prestations ;
- composition de l'équipe de projet : expérience attestée en relation avec des projets et des groupes cibles comparables, connaissances dans le domaine.

8 Contact

Les offres peuvent être rédigées en français ou en allemand et elles doivent être envoyées au plus tard le **19 septembre 2025**.

Sous **forme électronique** à :

- gabriela.felder@bsv.admin.ch
- linus.petermann@bsv.admin.ch
- BSVRegistratur@bsv.admin.ch

Une **version papier signée** sera envoyée à l'adresse suivante :

Office fédéral des assurances sociales
Enregistrement
Effingerstrasse 20
3003 Berne

Personnes à contacter à l'OFAS pour tout renseignement complémentaire :

Gabriela Felder, responsable du projet Plateforme nationale contre la pauvreté
Adresse électronique : gabriela.felder@bsv.admin.ch, tél. 058 462 75 94

Linus Petermann, stagiaire universitaire à la Plateforme nationale contre la pauvreté
Adresse électronique :linus.petermann@bsv.admin.ch, tél. 058 464 39 68

Annexes

Annexe A. Bibliographie pertinente

Références obligatoires pour le guide sur la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles en Suisse

Les publications mentionnées ci-dessous doivent être prises en compte par les soumissionnaires dans le cadre de l'élaboration de leur offre et – en cas d'attribution du marché – être exploitées comme base d'analyse pour la synthèse. Veuillez décrire brièvement votre démarche dans l'offre (regroupement des résultats et classement dans l'annexe B).

Catena et al. (2025): Nationale Plattform gegen Armut: Prävention und Bekämpfung von Familienarmut in den Kantonen. Abstimmung und Koordination von Massnahmen und Strategien. Hrsg. Bundesamt für Sozialversicherungen (BSV), Forschungsbericht 6/24.
En allemand, avec résumé en français

Heusser et al. (2022): Auswertung der BSV-Kantonsbefragung zur Bekämpfung von Kinderarmut. Schlussbericht. Hrsg. BSV.
En allemand, avec résumé en français

Höglinger et al. (2024): Kinder in der Sozialhilfe. Schlussbericht Studie Kinder in der Sozialhilfe. Hrsg. Charta Sozialhilfe.
En allemand, avec résumé également en français

Office fédéral des assurances sociales 2025 (en préparation) : Premier rapport du monitoring national de la pauvreté, en quatre volumes : pauvreté en Suisse, couverture des besoins vitaux, activité professionnelle et formation.

Office fédéral de la statistique (2024) : Taux de pauvreté, en 2023. [Consulté le 8.8.25]

Stutz et al. (2017): Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Kommunale Strategien, Massnahmen und Leistungen zur Prävention und Bekämpfung von Familienarmut. Hrsg. BSV: Forschungsbericht 4/17.
En allemand, avec résumé en français

Références complémentaires pour le guide

Les références suivantes fournissent des informations supplémentaires, en particulier sur des domaines connexes qui sont décisifs pour les familles menacées ou touchées par la pauvreté, comme chance de formation, le logement et la santé, même si elle ne se concentre pas principalement sur la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles. Veuillez vérifier la pertinence de ces rapports et utiliser les résultats pertinents comme base d'analyse complémentaire à la synthèse. Présentez brièvement votre approche dans l'offre (critères de sélection des résultats, regroupement des résultats pertinents et classement dans l'annexe B).

Abrassart et al. (2016) : Evaluation des effets de la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour les familles et les prestations cantonales de la Rente-pont (LPCFam). Éd. DSAS du canton de Vaud.

Beck et al. (2018): Programme national contre la pauvreté : Offres d'aide au logement pour les ménages vulnérables. Guide pour les cantons, les villes et les communes. Éd. OFAS et OFL.

Bischof et al. (2023): Die wirtschaftliche Situation von Familien in der Schweiz. Die Bedeutung von Geburten sowie Trennungen und Scheidungen. Hrsg. BSV, Forschungsbericht 01/23.
En allemand, avec résumé en français

Bochsler et al. (2016): Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Wohnversorgung in der Schweiz. Bestandsaufnahme über Haushalte von Menschen in Armut und in prekären Lebenslagen. Éd. OFAS, rapport de recherche 15/15.
En allemand, avec résumé en français

Chiapparini et al. (2020): Nationale Plattform zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Modelle der Partizipation armutsbetroffener und -gefährdeter Personen in der Armutsbekämpfung und -prävention. Éd. OFAS, rapport de recherche 7/20.
En allemand, avec résumé en français

COFF (2021) : Financer l'accueil des enfants et aménager les tarifs parentaux. Recommandations aux autorités politiques et administratives au niveau national, cantonal et communal. Éd. Commission fédérale pour les questions familiales COFF.

COFF (2023) : Familles et politique familiale en Suisse – Défis en 2040. Six contributions au débat. Éd. COFF.

CSAS, CDIP (2022): Recommandations de la CSAS et CDIP sur la qualité et le financement de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants. Éd. CSAS, CDIP.

CSAS, CDIP, UVS, ACS (2023): Argumentaire cantons/villes/communes concernant le projet de loi sur l'iv. pa. 21.403 (Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles); nouvelle loi fédérale sur le soutien à l'accueil extrafamilial pour enfants et aux cantons dans leur politique d'encouragement de la petite enfance (LSAcc). Éd. CSAS, CDIP, UVS, ACS.

CSIAS (2025): Document de base. Prévention de la pauvreté. Prestations complémentaires pour familles. Éd. CSIAS.

CSIAS (2022): Les coûts de la formation professionnelle initiale des adultes, possibilités et lacunes de financement. Coûts directs et indirects de la formation. Éd. CSIAS.

Ecoplan (2024) : Différences spécifiques au genre dans l'integration des personnes migrantes. Rapport final. Éd. Secrétariat d'État aux migrations (SEM).

Hafen, Meier Magistretti (2021) : Familienzentrierte Vernetzung in der Schweiz. Eine Vorstudie vor dem Hintergrund der «Frühe Hilfen»-Strategie in Österreich. Luzern: Hochschule Luzern – Soziale Arbeit. Éd. Soziale Arbeit Hochschule Luzern.
En allemand, résumé également en français

Lüssi (2024) : Tour d'horizon de la situation de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants dans les cantons. Rapport final. À l'attention de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Éd. Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.

Mey et al. (2023): Nationale Plattform zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Förderung der Qualifizierung Erwachsener: armutsgefährdete und -betroffene Personen in ihren Lebenswelten erreichen. Éd. OFAS, rapport de recherche 14/22.
En allemand, avec résumé en français

Neuenschwander et al. (2016): Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Unterstützung von sozial benachteiligten, bildungsfernen Eltern bei der Berufswahl ihrer jugendlichen Kinder. Éd. OFAS, rapport de recherche 7/16.
En allemand, avec résumé en français

Réseau d'accueil extrafamilial Suisse (2016): Programme national contre la pauvreté: Brochure thématique Cadre d'orientation prévention de la pauvreté et petite enfance : aspects et éléments constitutifs d'une collaboration réussie avec les parents. Éd. Réseau d'accueil extrafamilial et OFAS.

Rudin et al. (2023): Direkte und indirekte Kosten der beruflichen Grundbildung für Erwachsene: Schweizweite Bestandsaufnahme zu Finanzierungsmöglichkeiten und -lücken. Projekt im Rahmen der Berufsbildungsinitiative 2030. Bericht im Auftrag der SBBK als Fachkonferenz der EDK. Hrsg. EDK.
En allemand, avec résumé en français

Schaffner et. al. (2022): Nationale Plattform zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Unterstützung von Jugendlichen und jungen Erwachsenen mit Mehrfachproblematiken an den Nahtstellen I und II. Éd. OFAS, rapport de recherche 2/22.
En allemand, avec résumé en français

Schaffner et al. (2022): Plateforme nationale contre la pauvreté: Guide de développement des systèmes cantonaux de transition école – formation – marché du travail. Axé sur les besoins de soutien des jeunes présentant des problématiques multiples. Éd. OFAS.

Schmidlin et al. (2018): Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Reduktion der Abhängigkeit von Jugendlichen und jungen Erwachsenen von der Sozialhilfe. Éd. OFAS, rapport de recherche 7/18.
En allemand, avec résumé en français

Schwab Cammarano, Stern (2023): Plateforme nationale contre la pauvreté : Promotion de la qualification des adultes. Synthèse des études actuelles. Éd. OFAS.

Stern et al. (2018): Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Armut: Ergebnisse aus den geförderten Projekten im Handlungsfeld Bildungschancen. Synthesebericht. Éd. OFAS, rapport de recherche 6/18.
En allemand, avec résumé en français

Stern et al. (2021) : Commission fédérale pour les questions familiales COFF. Financement de l'accueil institutionnel des enfants et tarifs parentaux. Rapport. Éd. COFF.

Stern, Schwab Cammarano (2018) : Programme national contre la pauvreté. Encouragement précoce : Guide à l'intention des petites et moyennes communes. Éd. OFAS.

Stutz, Simoni, Büchler (2022) : Commission fédérale pour les questions familiales COFF. Quand les parents ne vivent pas ensemble – Parentalité et quotidien des enfants. Rapport. Éd. COFF.

Walker et al. (2021): Dienstleistungen für Familien. Systematik und Analyse der Begleit-, Beratungs- und Elternbildungsangebote. Hrsg. BSV, Forschungsbericht 1/21.
En allemand, avec résumé en français

Walker et al. (2020) : Offres d'accueil extrafamilial: vue d'ensemble de la situation dans les cantons. Normes de qualité, systèmes de financement et vue d'ensemble de l'offre. À l'intention de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales CDAS. Éd. CDAS.

Weber 2020 : Rapport de base. Égalité des chances dans la promotion de la santé et la prévention en Suisse. Définitions, introduction théorique, recommandations pratiques. Éd. PSS, OFSP et CDS.

Walter-Laager, Meier Magistretti (2016) : Nationales Programm zur Prävention und Bekämpfung von Familienarmut: Literaturstudie und Good-Practice-Kriterien zur Ausgestaltung von Angeboten der frühen Förderung für Kinder aus sozial benachteiligten Familien. Éd. OFAS, rapport de recherche 6/16.
En allemand, avec résumé en français

Si les soumissionnaires connaissent d'autres publications non répertoriées ci-dessus mais jugées importantes pour traiter de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des familles, ils doivent les proposer à l'OFAS au début de l'analyse des références en justifiant brièvement leur prise en compte.

Annexe B. Esquisse de tableau

Objectifs du tableau : le tableau classe les résultats pertinents du thème de la prévention et de la lutte contre la pauvreté des familles (cf. annexe A) dans des champs d'action clairement délimités et crée ainsi une base pour la structuration et les contenus du guide à élaborer. Le tableau présente les principaux éléments du guide :

- ⇨ champs d'action pertinents pour la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles ;
- ⇨ instruments existants / mesures déjà en place, et domaine d'application principal (prévention / lutte) ;
- ⇨ impact potentiel à court et à long terme des instruments / mesures ;
- ⇨ exemples (potentiels) de bonnes pratiques en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté des familles.

Champs d'action	**Instruments**	**Description**	**Impact potentiel dans la prévention et la lutte contre la pauvreté des familles**	**Exemples de bonnes pratiques**
	Instruments existants dans les différents champs d'action	*Description des instruments (objectif, variantes de mise en œuvre, fonctionnement, etc.)*	*Impacts respectifs (à court, à long terme)*	*Exemples connus et leurs caractéristiques*
1. Couverture financière des besoins vitaux				
2. Intégration professionnelle (y c. l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants) + qualification				
3. Opportunités en matière d'éducation pour les enfants et les jeunes				
4. Logement				
5. Santé + intégration sociale				
6. Gouvernance à travers les différents champs politiques (stratégies, coordination)				

Ce tableau doit servir de base de travail, mais il a un caractère provisoire et peut être modifié.